

Salon de L'AMIF2022

Association des Maires d'Ile-de-France

28 & 29
JUN

Paris
Expo

DOSSIER D'INSCRIPTION



TROPHÉES
DES
Conseils Municipaux
ENFANTS & JEUNES

5^{ÈME}
EDITION

CONCOURS OUVERT

AUX CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES



FONCTIONNEMENT

4 GRANDS PRIX



Pour la cinquième édition des Trophées des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes, quatre prix seront remis, correspondant aux catégories suivantes :

- Villes de moins de 10 000 habitants,
- Villes de 10 000 à 30 000 habitants,
- Villes de plus de 30 000 habitants,
- Coup de coeur du jury.

LA COMPOSITION DU JURY



Le jury est composé d'élus, dont les élus référents de la commission Education de l'AMIF, et d'experts, dont l'ANACEJ et l'association CIVICA. Ce sont eux qui examineront les dossiers.

A l'issue de la délibération, quatre CME/CMJ seront sélectionnés.

La remise des prix aura lieu le **mercredi 29 juin de 15h00 à 16h30 dans le cadre du Salon de l'AMIF qui se tiendra à Paris Expo Porte de Versailles.**

Lors de la remise des prix, un temps d'échange sera organisé avec les participants et le jury sur la conception des projets.

A l'issue de la cérémonie, un goûter sera proposé aux participants.

COMMENT PARTICIPER ?



Les CME/CMJ présenteront leur projet en ligne via un **formulaire dédié**, avec la possibilité de joindre des **documents de présentation du projet** (power point, photos, vidéos, etc.) **jusqu'au lundi 25 avril 2022 (minuit)** inclus via le lien suivant :

<https://www.sondageonline.fr/s/wqysxxz>

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à vmontesse@amif.asso.fr

Tout retard ou dossier incomplet ne sera pas accepté.

CRITÈRES DE PARTICIPATION



Tous les CME et CMJ d'Ile-de-France ayant réalisé un projet citoyen mis en oeuvre en 2021 peuvent participer. Dans la sélection des dossiers, le jury prendra en compte la composition du CME/CMJ (âge des enfants, nombre) en fonction des actions présentées. Toutes les communes concourent d'office au coup de coeur du jury. L'originalité, la qualité de réalisation, l'impact du projet sur le territoire et dans le temps, l'implication des jeunes ainsi que leur appropriation du projet seront particulièrement appréciés par le jury.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



26, rue du Renard
75004 PARIS
Tel. 01 44 59 50 00



secretariat@amif.asso.fr



www.amif.asso.fr



@associationmairesidf



@AMIF_asso



AMIF(Association des Maires d'Ile-de-France)